RÈGLEMENT N^{O} 784-2006

BILLET DE STATIONNEMENT

POUR LES VÉHICULES AVEC REMORQUE À BATEAU
PLACE FRANÇOIS-DE SALES-GERVAIS

du 15 mai au 15 octobre 2025

Demandeur :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Informations sur le demandeur :

Résident : ☐

Non-résident : ☐

Identification du véhicule qui traîne la remorque

Billet :

 # _____

Propriétaire :

Marque et modèle :

N^{o} d'immatriculation:

N^{o} de permis de conduire :

Coût du billet : ○ Résident : **6.00 $ / jour** ☐ ○ Non résident : **30.00 $ / jour** ☐

Nous vous remercions de fournir les pièces justificatives suivantes :

- Une photocopie ou une photographie de votre permis de conduire
- Le certificat d'immatriculation du véhicule qui tire la remorque à bateau

Signature du demandeur : _____

Approuvé par : _____ Date : _____

Mode de paiement : Débit ☐ Comptant ☐ Chèque ☐ Poste budgétaire : 01-234-30-784 (non taxable) Numéro du reçu :_____